Financements et partenariats
pour les vélo-écoles du réseau de la FUB

FUB
le vélo au quotidien

FINANCEMENTS ET PARTENARIATS POUR LES VÉLO-ÉCOLES DU RÉSEAU DE LA FUB

Introduction

L'objectif de ce guide du financement des vélo-écoles est de pouvoir offrir aux différentes structures du réseau plusieurs pistes de financement de leurs actions pouvant s'adapter à leur taille, leurs prérogatives et leurs champs d'actions. La diversité du réseau donne ici lieu à des sources de financement toutes aussi variées.

Il s'adresse principalement aux créateurs et gestionnaires de vélo-écoles, quel que soit leur statut. Ils pourront ainsi effectuer plus facilement des recherches de financements, publics ou privés, selon la forme juridique de leur structure.

Ce guide de financement des vélo-écoles est le fruit d'un travail collaboratif ayant regroupé des acteurs du réseau national de la FUB. Nous remercions notamment Hélène Chauvin de l'association Txirrind'Ola à Bayonne, Sophie Raspail de l'association Vélocità à Ajaccio, Nicolas Viguier de la Maison du Vélo à Toulouse, et Julien Cabardi de l'association le Bonheur à Vélo à Montpellier pour leurs précieux apports.

Il montre la force d'un réseau qui, en mettant en commun ses compétences et savoir-faire, peut produire des ressources utiles à toutes et à tous. Si vous êtes une association non encore adhérente à la FUB, n'hésitez plus !

En espérant que ce guide pourra contribuer au développement de votre vélo-école, nous vous en souhaitons une bonne lecture !

Arthur Janus
Chargé de mission animation du réseau des vélo-écoles
07 64 73 67 77
a.janus@fub.fr

Conseils

Pluridisciplinarité :
L'apprentissage de la mobilité à vélo est une action pouvant intervenir dans de nombreux champs : mobilité, santé, sport, développement durable, éducation civique, handicap. C'est autant de portes d'entrée pour demander des financements.

Pluriannualité :
Les subventions sont potentiellement pluriannuelles, ce qui les rendent d'autant plus attractives pour vos structures.

Il faut réseauter et ne pas hésiter à toquer à plusieurs portes.

Comment lire ce document ?

Il existe comptablement principalement deux types de financement :

- Les subventions **Investissement** sont des aides financières octroyées à titre définitif en général par des collectivités territoriales.
- Les subventions de **Fonctionnement** permettent de financer la gestion courante et globale de l'association, conformement à son objectif social. Ce type de subvention est alloué par toutes les collectivites publiques selon leurs domaines de compétences et peut être renouvelable. Elles sont plus difficiles à obtenir au demarrage d'un projet de vélo-ecole.

Exemple de financement : Communes (40 %*)

* Les pourcentages indiqués tout au long du document représentent la part des vélo-ecoles faisant appel au financement en question.

FINANCEMENTS PUBLICS

Collectivités

Communes (40 %*)

Fonctionnement

Contrat de ville (quartiers prioritaires et/ou en veille active), Fonds de cohésion sociale, politique de la ville

Cas pratique : ADTC se déplacer autrement

Le pilote est l'intercommunalité, l'Etat et la ville centre sont associés et co-financeurs.

Il y a un appel à projet par an : un CERFA type (et commun à d'autres subventions) est à remplir ainsi qu'un questionnaire en ligne sur la plateforme Dauphin. Sur la plateforme, il est possible de réutiliser les informations des années précédentes, ce qui simplifie la démarche. À la fin de l'année, un bilan financier et d'activités est demandé.

Les montants de ces subventions sont élevés (plusieurs milliers voire dizaine de milliers d'euros) et de nombreuses vélo-écoles y ont recours (parfois en financement principal). À Grenoble, le contrat de ville représentait 70 % du financement de l'ADTC se déplacer autrement. Le contrat de ville peut financer des associations ou des entreprises pour le fonctionnement global de la vélo-école (cours adultes ou enfants) si elle est implantée ou intervient dans un **quartier prioritaire.** Des projets ponctuels dans les **quartiers de veille active ou d'observation** sont possibles. Les thématiques sont très variées et incluent facilement les vélo-écoles.

L'objectif du financement est d'apporter des activités et de développer des compétences dans les quartiers (ex : sessions de vélo-école proposées sur site en partenariat avec les centres sociaux à Velocità) **tout en favorisant la mixité sociale**:

- Permettre aux habitants de sortir du quartier (grâce à l'organisation de sorties à vélo),
- Faire venir d'autres personnes dans le quartier (pour participer aux sessions de vélo-école) et contribuer à faire changer son image.

Ressource : exemple de CERFA de Velocità (association)

Remarque : La rédaction d'une convention n'est pas toujours nécessaire. Exemple : à Grenoble, elle n'est obligatoire qu'à partir de 23 000 euros mais elle est conseillée dès 5 000 €.

Remarque 2 : Pour les bilans d'activités des vélo-écoles, il est conseillé de suivre les élèves par niveau de progression, âge, sexe...

Fonctionnement

Subvention de fonctionnement (soutien aux associations) avec une éventuelle convention d'objectifs à atteindre

Cas pratique : MDB Clichy

« En 2022, nous avons effectué un dépôt de subvention communal classique. Le dossier s'est monté en septembre 2021. Le conseil municipal, par l'intermédiaire des fonctionnaires territoriaux, a validé la demande. La subvention de fonctionnement comprend aussi l'organisation des bourses aux vélos à Clichy.

Le montant de l'aide est compris entre 1 000 et 1 500 euros pour mener les actions de la vélo-école. Cela finance l'entretien des vélos, les plots et chasubles (équipements de sécurité). »

Aymeric Cotard, pour MDV centrale.

Fonctionnement

Prestation (pour les écoles)

Cas pratique : Recycl'Arte à Hendaye

« L'association Recycl'Arte a signé une convention avec la commune d'Hendaye lui permettant de proposer des séances de mobilité à vélo à 6 écoles primaires publiques et privées. L'association a bénéficié de 800 € pour chaque école et réalise un programme d'environ 10 heures par classe. »

Gautier Henaff, pour l'association Recyl'Arte

Fonctionnement

Prêt de local

Cas pratique : Bourg Nature Environnement à Bourg en Bresse

« L'association Bourg Nature Environnement signe une convention d'occupation d'un marché couvert tous les ans avec la mairie de Bourg-en-Bresse. Moyennant un chèque de caution, cet espace de pratique est mis gracieusement à disposition sur des créneaux de deux heures (de 10h à 12h), les mardis et jeudis pendant 5 semaines soit 10 séances.

Le site de pratique est idéal : accessible avec une clé, à l'abri des regards pour un plus grand confort pour les apprenant·e·s. »

Raymond Moya, pour l'association BNE

FINANCEMENTS PUBLICS

Collectivités

Communes (40 %*)

Investissement

Cas pratique : mise à disposition de vélo pour Place au Vélo à Angers

« Depuis 10 ans, la ville d'Angers prête des vélos aux habitants jusqu'à un an. La flotte composée de plus de 2 000 vélos est entretenue par des professionnels. Toutes les vélo-écoles de la ville bénéficient d'une mise à disposition gratuite de vélos pour l'année avec révision pendant l'été (et d'éventuels entretiens ponctuels en cas de problèmes). Il s'agit de vélos urbains classiques, assez lourds mais en bon état. L'association Place au vélo Angers, qui en a 8 pour sa vélo-école, a donc acheté en supplément deux vélos pliants. »

Françoise Coste, pour l'association Place au Vélo Angers

Investissement

Cas pratique : Association Txirrind'Ola à Bayonne

« Les villes de Bayonne et d'Anglet ont fait don à l'Atelier Vélo Txirrind'Ola de plusieurs vélos utilisés auparavant par les Offices de Tourisme dans le cadre de locations saisonnières. »

Hélène Chauvin, pour l'association Txirrind'Ola

Dotation de solidarité urbaine et de cohésion sociale (DSU)

Cas pratique : association Pro 2 Cycle

« Les dotations de solidarité urbaine et de cohésion sociale (DSU) peuvent s'obtenir via la politique de la ville. Pour Pro 2 Cycle, la commune a été la porte d'entrée.

Les interventions proposées doivent entrer dans le cadre d'un projet et à destination de publics de QPPV. Elles doivent répondre à des problématiques sociétales (mobilité, réinsertion, santé, etc...) qui ont été établies dans un diagnostic initial.

Les projets sont systématiquement co-financés. (Ville, collectivité territoriale, préfecture, région, EPCI). Ils sont suivis par des porteurs locaux de projet souvent issus des personnels municipaux. En effet, la ville a très souvent un service dédié aux QPPV.

Voici des exemples d'interventions de l'association Pro 2 Cycle : sortie découverte et des ateliers découverte du vélo en lien avec un médiateur (cours de vélo école + ramassage et valorisation de vélos à réparer en lien avec les bailleurs sociaux locaux. »

Laurent Chaffaux, pour l'association Pro 2 Cycle

FINANCEMENTS PUBLICS

Collectivités

Établissement Public de Coopération Intercommunale (Communauté d'agglomération ou Communauté de Commune) (36 %*)

Fonctionnement

Contrat de ville (quartiers prioritaires et/ou en veille active), Fonds de cohésion sociale, politique de la ville

Cf. encart « Communes » pages 2 et 3

Fonctionnement

Subvention de fonctionnement en soutien au service de mobilité (Plan de Mobilité ou Schéma Vélo)

L'association Porte de l'Isère Environnement reçoit une subvention annuelle de l'agglomération de 20 k€ (sur un budget annuel de 45 k€). L'association signe la convention avec son service mobilité (directement, sans passer par un appel à projets) où elle s'engage à proposer les services d'atelier d'autoréparation (assuré par un salarié) et de vélo-école (assuré par des bénévoles). Les termes de la convention sont assez flous et ne demandent pas d'indicateurs précis de résultat.

L'ADEME finance les schémas véo et plan de mobilité (au travers notamment du programme CEE AVELO 2). Ces derniers sont élaborés par des bureaux d'études. Il est important pour les associations vélo-école d'être présentes lors de la définition de la réflexion pour être fléchées sur des actions de vélo-écoles comprises dans les prestations incluses dans les schémas - vélo.

Fonctionnement

Les Fonds européens de développement régional

Le FEDER désigne les Fonds européens de développement régional. Il intervient dans le cadre de la politique de cohésion économique, sociale et territoriale. Il a pour vocation de renforcer la cohésion économique et sociale dans l'Union européenne en corrigeant les déséquilibres entre ses régions.

En France, le FEDER intervient principalement sur les thématiques suivantes :

- Investir dans la recherche, le développement technologique et l'innovation,
- Améliorer la compétitivité des PME,
- Favoriser le développement des technologies de l'information et de la communication,
- Soutenir la transition vers une économie à faibles émissions de carbone.

Le FEDER finance également des actions soutenant l'adaptation au changement climatique, la prévention des risques, les transports, la formation, l'emploi ou encore l'inclusion sociale. Enfin, afin de pallier au mieux les problématiques spécifiques des territoires urbains, une partie de l'enveloppe FEDER est mobilisée pour les quartiers prioritaires de la politique de la ville.

Dans le contexte national de décentralisation, la gestion du FEDER est confiée aux conseils régionaux.

Fonctionnement

Prestations (pour écoles) GAL (groupement d'action locale)

Cas pratique : Association VéloLun'

« L'association VeloLun' réalise une prestation de mise en œuvre du Savoir Rouler A Vélo en CM2 (incluant les 3 blocs) pendant 3 ans pour le compte de sa communauté de communes, après avoir répondu à un appel d'offres. L'association intervient dans 17 écoles soit 35 sessions annuelles de 13 à 17 heures d'animation, avec 15 élèves au maximum, facturées chacune 1036 €. Ces revenus permettent à l'association de payer les salaires, les frais de fonctionnement et un peu d'investissement. »

Joseph Jacobs, pour l'association VéloLun'

FINANCEMENTS PUBLICS

Collectivités

Établissement Public de Coopération Intercommunale (Communauté d'agglomération ou Communauté de Commune) (36 %*)

Fonctionnement

Prêt de local

Cas pratique : Association Txirrind'Ola

« La Communauté d'Agglomérations Pays basque met à disposition un local de 400 m² pour l'Atelier Vélo Txirrind'Ola, qui regroupe un atelier participatif et une vélo-école. »

Hélène Chauvin, pour l'association Txirrind'Ola

Fonctionnement

Prêt de vélos

Cas pratique : Association Vélorution Périgourdine

« L'association Vélorution Périgourdine bénéficie du prêt d'une flotte de 10 vélos. Ils proviennent du réseau de mobilités urbaines Périmouv'. La révision tous les 6 mois est comprise dans cette mise à disposition gratuite. La politique du grand périgueux est volontariste et les schémas cyclables sont poussés par l'association pro vélo. L'association bénéficie en outre du prêt gratuit d'un site de pratique (la cour d'école) ainsi que d'une salle avec vidéoprojecteur (salle de classe).

Côté procédure, une convention est à signer tous les ans entre les différentes parties. La convention avec la communauté d'Agglomération du Grand Périgueux régie le prêt gratuit de la flotte de vélo. La convention entre l'association et la ville définit le lieu de pratique et les temps de mise à disposition. »

Laurent Pichot, pour l'association Vélorution Périgourdine

FINANCEMENTS PUBLICS

Collectivités

Département (20 %*)

Fonctionnement

Subvention de fonctionnement

Cas pratique : association ProVélo Sud Ile-de-France

« Le département finance uniquement du fonctionnement (dont l'amortissement de la part de matériel non subventionné).

Ces lignes de subvention se déclinent dans les actions du Plan Vélo du département de l'Essonne. Elles concernent des prestations orientées vers la thématique du « vélo au quotidien » (orientée transport). »

Benoît Carrouée, pour l'association Pro Vélo Sud Ile de France

Fonctionnement

Prestations de service

Cas pratique : Association Roule & Co

Procédure :

Les prestations de services que propose Roule & Co se déclinent auprès de plusieurs publics : les **écoles** pour le Savoir Rouler à Vélo, les **centres sociaux**, les **entreprises**.

- Il y a plusieurs financeurs pour les prestations proposées auprès des élèves : la coopérative scolaire, l'association des parents d'élève (APE), l'école (financée par la ville notamment)

PS : Roule & Co fonctionne le plus possible en auto-financement et ce pour pouvoir garder un maximum d'indépendance financière et politique. Il existe néanmoins une forme de subventionnement à travers la mise à disposition d'un local par la ville d'Annecy.

Montant :

- Base de **130 €** par demi-journée.
- Les devis peuvent monter à **700 €** pour **8 séances** de SRAV.

Bénéficiaires :

- Enfants :
  - * Les enfants des écoles concernées.
  - * Plus récemment, les enfants des **centres sociaux, MJC et accueils de loisirs**. Le financement provient alors soit des **parents** soit de la **CAF**.
- Entreprises :
  - * Accompagnement des **salariés**. Lors des événements comme la **semaine de la mobilité**, il y a potentiellement plus d'opportunités pour proposer des **prestations pour les entreprises**. Il y en a un peu moins avec la crise sanitaire actuelle.

Alvine Bissery, pour l'association Roule & Co à Annecy

Autres exemples :

Dans certains cas, les financements de prestations de services issus du département peuvent prendre la forme d'une convention.

Le Vieux Biclou, par exemple, finance plusieurs de ses activités via une convention annuelle signée avec le département de l'Hérault. En 2022, elle est de 17 000 €. Cette convention couvre plusieurs actions promouvant l'écomobilité, certaines de ces actions relèvent de l'activité vélo-école : cours de conduite aux abords du lieu de travail, découverte du VAE pour les agents du département ; bloc 1 et bloc 2 du Savoir Rouler à vélo dans un collège ; ateliers de remise en selle pour parents et enseignants dudit collège.

FINANCEMENTS PUBLICS

Collectivités

Région (17 %*)

Investissement

FEDER (Fonds européen de développement régional)

Cas pratique : création de la vélo-école Dromolib

« La subvention du FEDER est une subvention européenne qui s'intègre dans un projet global et conséquent : promouvoir l'écomobilité sur la Drôme.

Les autorités de gestion sont actuellement les régions. Ce sont elles qui instruisent les projets, qui contrôlent que l'argent est bien dépensé et enfin remboursent les dépenses éligibles.

Plusieurs volets ont été financés par cette subvention : plan de mobilité employeur, animation de stands sur l'écomobilité, accompagnement auprès des entreprises, collectivités et établissements scolaire et de grand public. La subvention est tri annuelle.

Le FEDER finance 85 % de l'activité de Dromolib.

Une première subvention de 2015 à 2017 était d'un montant de 270 000 sur trois ans comprenant plusieurs volets.

Principalement du fonctionnement (postes salariés ou de la sous-traitance) mais pas du matériel.

Pareil pour 2018 à 2020 avec un budget de 270 000 € également.

Il y a donc une charge administrative certaine.

Pour la subvention de 2021 à 2023, l'émargement s'est fait sur du reliquat de l'ancien programme (demande en octobre 2020 avec un accompagnement avec un instructeur de la région)

Démarche :

Le volet FEDER concerné actuellement est celui de la « mobilité rurale » ou de la « transition écologique et environnement ». Le volet de « l'écomobilité » était celui des deux premières subventions.

Le programme opérationnel définit les axes de développement sur lesquels les projets doivent être orientés. Il est différent d'une région à une autre.

Ici, en l'occurrence, Dromolib est concerné par :
« Axe 2 : Transition énergétique et environnement
Objectif thématique 4 : transition énergétique
Objectif spécifique 13 : favoriser le report modal...
13.2 : actions en faveur de l'écomobilité. »

Pour être éligible le programme doit être conséquent. Montant minimum de dépenses à déclarer avec un minimum d'ingénierie de projet.

Permet de financer 5 salariés en cofinancement. Les collectivités locales co-financent à hauteur de 15 %.

Bénéficiaires : Ils sont spécifiques entreprises, collectivités territoriales, établissements scolaires et grand public.

La demande de financement se fait via la région AURA via un dossier à déposer. Anticiper la demande à venir. Site internet "synergie-Europe" portail l'Europe s'engage en France.

Interlocuteur en région : équipe d'instructeur gérant les fonds européens. Pour l'AURA, c'est la direction des fonds européens.

Trésorerie :

Il faut avoir une trésorerie importante. Un prêt auprès d'une banque a été ici nécessaire. Les versements se font une fois par an et jusqu'à deux ans après la réalisation du projet. Les actions 2021 n'ont pas encore été payées alors que nous sommes en octobre 2022.

Les programmes FEDER viennent en contrepartie des fonds propres. Ces fonds propres peuvent venir de l'auto-financement ou de fonds publics. Il y a donc la possibilité de se tourner vers les collectivités territoriales (région, départements, intercommunalités, communes). Pour les banques, les arguments sont qu'une convention est signée entre les porteurs de projet, les partenaires et la commission européenne. Cette convention lie légalement les parties prenantes.

Autre subvention territoire d'innovation via la caisse de dépôts :

Consortium de 30 acteurs ; 50 000 habitants. Nouveaux services de mobilité dont vélo ecole. Territoire d'innovation grande ambition.

Programme d'investissement. Se rapprocher d'une intercommunalité. Très à la marge.

Programme environnement, technologique, transport. Le projet est porté par une asso (bio vallée) qui fédère des intercommunalités pour porter ce programme.

La caisse des dépôts a fait un appel à projet national Territoire d'innovation. »

Ambre Plante, salariée à Dromolib (entreprises et scolaire)

FINANCEMENTS PUBLICS

Collectivités

Région (17 %*)

Investissement

Achat de matériel (vélos)

Cas pratique : association ProVélo Sud Ile-de-France

« La région finance du matériel, ici en l'occurrence des vélos.

Le projet avait été demandé en tant qu'autoentrepreneur en 2018 et répondait au plan vélo de la région « vélo du quotidien » en partenariat avec une collectivité, celle de Ris-Orangis.

33 projets avaient été déposés et 12 ont été finalement retenus par la Région Ile-de-France.

23 000 euros finançant 50 % de l'investissement ont été octroyés. Cela a impliqué qu'il a fallu une trésorerie solide pour assurer l'achat du reste à charge).

Historique :

Le premier projet qui avait été déposé par Pro Vélo Sud Ile de France concernait l'achat d'un local.

Le nouveau projet concerne l'aménagement d'un terrain d'apprentissage assorti d'un container pour stocker le matériel.

Le budget de la région est conséquent : 400 000 € d'ici fin 2024. »

Benoit Carrouée, pour l'association Pro Vélo Sud Ile-de-France

Fonctionnement

Fond social européen (FSE)

Dispositif visant à accompagner les porteurs de projets dans les domaines de la formation, de la lutte contre les discriminations, pour favoriser l'accès à l'emploi... dans lesquels peuvent s'inscrire une activité de vélo-école. Ces fonds ne sont levés qu'à l'issue de la réalisation du projet retenu (contrôle ultérieur).

4 leviers :

- Accompagnement des demandeurs d'emploi
- Anticipation des mutations économiques
- Lutte contre la pauvreté et promotion de l'inclusion
- Initiative pour l'emploi des jeunes

Acteurs du FSE sur le territoire : Pôle Emploi, France active, France Compétence...

Fonctionnement

Soutien à la mobilité (inclusive)

Cas pratique : Permis V proposé par Pignon sur Rue Maison du Vélo à Lyon

« En 2019, l'association met une roue dans le milieu de l'insertion et de l'emploi. En lien avec la Maison Métropolitaine de l'Insertion et de l'Emploi, la Maison du Vélo Lyon a mis en place le Permis V. Cette action est un support privilégié pour constituer le fil conducteur d'une démarche de mobilisation vers l'emploi. On associera dans cette action l'apprentissage des savoirs fondamentaux avec la progression de la maîtrise du déplacement à vélo. Tout en gardant une dimension ludique et le partage de la joie à rouler ! »

Pauline Schryve, pour Pignon sur Rue / La Maison du Vélo

FINANCEMENTS PUBLICS

Autres acteurs publics

Préfecture / État : (9 %*)

Fonctionnement

Contrat de ville (quartiers prioritaires et/ou en veille active) / Fonds de cohésion sociale / politique de la ville

Cf. encart « communes » pages 2 et 3.

Fonctionnement

FONJEP (Fonds de Coopération de la Jeunesse et de l'Education Populaire) : financement d'actions d'éducation populaire et de postes FONJEP

Cas pratique : association Atelier Vélo Txirrind'Ola

Le FONJEP-JEP permet de financer 3 582 € par an pour un poste occupé par une monitrice vélo-école à mi-temps au sein de l'association Atelier Vélo Txirrind'Ola. La convention est d'une durée de 3 ans.

Plus d'infos : www.fonjep.org

Fonctionnement

DJEPVA (Direction de la Jeunesse, de l'Education Populaire et de la Vie Associative)

Partenariat JEP : appels à projet de soutien aux associations agréées Jeunesse et Education Populaire

FDVA (Fonds de Développement de la Vie Associative) : fonds de soutien aux associations

Cas pratique : Mâcon Vélo en ville

« Le Fonds pour le Développement de la Vie Associative 2 « Financement global de l'activité et Développement de nouveaux services à la population »

L'Etat met en œuvre une politique destinée à soutenir le fonctionnement des associations de tous les secteurs, accompagner leurs projets à impact notable pour le territoire en contribuant à la consolidation du secteur associatif de ce territoire dans le cadre du Fonds pour le Développement de la Vie Associative (FDVA).

La direction de région académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (DRAJES) du Rectorat de la région Occitanie est chargée de la mise en œuvre de ce programme avec le concours des services départementaux à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (SDJES) des directions des services départementaux de l'Éducation nationale (DSDEN) de la région Occitanie.

L'octroi des subventions relève du préfet de région, après avis des collèges départementaux puis de celui de la Commission Régionale Consultative (CRC).

Le FDVA 2 permet d'attribuer aux associations un soutien financier sous forme de subventions destinées :

- au financement global de l'activité d'une association (FG)
- à la mise en œuvre de projets ou d'activités que l'association a initiés, définis et créés dans le cadre du développement de nouveaux services à la population (NP) »

Nadine Chambre, pour l'association Macon Vélo en Ville

Plus d'infos : www.associations.gouv.fr/FDVA.html

Plateforme de saisie : https://lecompteasso.associations.gouv.fr

Fonctionnement

PDASR (Plan Départemental d'Actions de la Sécurité Routière)

Cas pratique : association Place au vélo Nantes

« Le PDASR permet de financer du matériel directement en lien avec la sécurité routière. C'est un dossier CERFA à compléter qui est géré par les préfectures départementales qui suivent leur DGO (Document Général d'Orientation). Il faut relier chaque demande à une action pédagogique. Les montants accordés à Place au Vélo Nantes chaque année sont de l'ordre de 2 à 3 000 €. En général, les demandes de PDASR se font en début d'année civile. »

Loïc Boche, pour l'association Place au Vélo Nantes

FINANCEMENTS PUBLICS

Autres acteurs publics

ADEME : (7 %*)

Fonctionnement

Programme AVELO

Uniquement disponible pour les collectivités, celles-ci peuvent inclure des volets vélo-école (création ou animation) dans l'axe 2 « services cyclables ».

Il doit y avoir un programme AVELO 3 en 2022, mais ça doit être la dernière édition.

Plus d'informations : www.ademe.fr/expertises/mobilite-transports/passer-a-laction/programme-avelo-2

Cas pratique : Bastia

La commune de Bastia a prévu des sorties à vélo gratuites pour la population, animées par la vélo-école dans le cadre de sa candidature au programme AVELO (Article de presse)

Fonctionnement

Accompagnement au changement de comportement

Cas pratique : défi 100% vélo porté par Pignon sur Rue - maison du vélo à Lyon

« Ce projet, financé sur le modèle des "familles à énergie positive" ou "zéro poubelle" par exemple, comprend des sessions d'apprentissage de la mobilité à vélo (3 sessions selon un format de 10 séances) mais également des ateliers mécaniques et la dispense de conseils pour l'usage du vélo au quotidien.

Il est financé par la fondation de France via l'appel à projet : "la transition écologique ici et ensemble."

Un budget total de 15 000 € était dédié à la création du projet et à la production des différents contenus. Les actions étaient premièrement à destination du grand public. Les groupes se sont constitués par le biais des MJC (Maison des jeunes et de la culture) / associations de quartier. »

Plus d'information : www.fondationdefrance.org/fr/appels-a-projets

Plus d'information : https://agirpourlatransition.ademe.fr/entreprises/actions-faveur-transition-ecologique

Pauline Schryve, pour Pignon sur Rue - Maison du Vélo de Lyon

Autres acteurs publics

Agence Régional du Sport (ARS)

Fonctionnement

Financement d'actions de promotion de la pratique d'activité physique régulière et bénéfique pour la santé. En prévision des jeux olympiques de 2024, de nombreux financements sont mis en place, dont impact 2024.

Plus d'informations : www.ars.sante.fr

Cas pratique : MJC de Cherbourg

« La MJC de Cherbourg propose « Mon quartier à vélo » (des sessions de remise en selle) grâce à l'appel à projets annuel (qui devrait devenir pluriannuel) de l'ARS.

Ce financement est réalisé par la région via l'Agence Régionale de Santé. C'est un appel à projet à reconduire tous les ans. Le budget débloqué représente la quasi-totalité du budget de la vélo-école de la MJC de Cherbourg. Ce financement permet l'achat de matériel et le développement d'un service civique.

Les bénéficiaires sont des habitants des quartiers QPPV et des particuliers. Les cours sont gratuits mais une adhésion à la structure est nécessaire au regard des contraintes d'assurance de la vélo-école. »

Carla Beaudroit, pour la MJC de Cherbourg

FINANCEMENTS PUBLICS

Autres acteurs publics

Agence Régional du Sport (ARS)

Fonctionnement

Cas pratique : l'Atelier Txirrind'Ola

« L'Atelier Vélo Txirrind'Ola fait partie d'un réseau local d'associations du sport santé appelé Côte Basque Sport Santé. Ce réseau a pour objectif de lutter contre la sédentarité et de prévenir l'apparition de maladies chroniques, leurs complications ou leurs récidives par le sport sur ordonnance. Les bénéficiaires se présentent au réseau avec leur ordonnance, et choisissent une activité physique hebdomadaire parmi toutes les activités proposées par les associations du réseau. Les balades à vélo font donc partie de ses activités. Les bénéficiaires peuvent suivre 12 séances gratuitement et doivent ensuite s'inscrire à l'association. »

Hélène Chauvin, pour l'association Txirrind'Ola

Autres acteurs publics

Conférence des financeurs de la prévention

Fonctionnement

Piloté par le département, la conférence des financeurs de la prévention est un financement d'actions par appels à projets de prévention de la perte d'autonomie chez les personnes âgées. Il s'agit d'une subvention annuelle.

Cas pratique : l'association La roue qui tourne

« L'association La roue qui tourne répond à l'appel à projets piloté par le département de l'Aude permettant de financer des ateliers gratuits de vélo-école pour les personnes âgées. En 2020, elle a organisé une session de 8 séances sur une commune pour un coût de 225 € / séance.

Pour en savoir plus découvrez l'article « Atouts vélo : des ateliers gratuits pour les seniors » sur le blog de La roue qui tourne sur https://larouequitourne011.wordpress.com »

Robin Christelle, pour l'association La Roue qui Tourne.

FINANCEMENTS PUBLICS

Autres acteurs publics

Agence Nationale du Sport (ANS)

Fonctionnement

Ces aides sont uniquement dirigées vers les associations sportives ou rattachées à la FFC ou la FFCT ou partenaires d'associations sportives. Cela étant dit, pour les associations affiliées à la FUB dont les moniteurs disposent d'une carte professionnelle, des financements sont possibles.

Par exemple, la vélo-école de Mobil'Idées (affilié UFOLEP) bénéficie de ces aides.

Plus d'infos : www.agencedusport.fr

Comité départemental olympique et sportif

Fonctionnement

Cas pratique : l'association Saintes à vélo

Organisation de « Je sport de chez moi » par Saintes à vélo en Charente Maritime dans le cadre du sport santé.

Comité départemental du sport adapté

Fonctionnement

Sport gouv - Pass'sport, pour financer des actions Savoir Rouler à Vélo : 50 €/ enfants

Caisse des dépôts

Fonctionnement

Cas pratique : l'association Dromolib

La caisse des dépôts soutient à 50 % du fonctionnement et de l'investissement dans une vélo-école itinérante en milieu rural par Dromolib.

Plus d'informations : www.caissedesdepots.fr

FINANCEMENTS PUBLICS

Autres acteurs publics

Union sportive de l'enseignement du premier degré (USEP)

Fonctionnement

Cas pratique : l'association Un vélo, une vie

La vélo-école de Bastia, *Un vélo, une vie*, se voit financer le Savoir Rouler A Vélo par l'USEP qui a bénéficié d'un financement auprès de l'Éducation Nationale.

Caisse d'allocations familiales

Fonctionnement

Cas pratique : l'association Mines de Rayons

« Mines de Rayons a bénéficié d'un financement de la caisse d'allocations familiales pour la mise en place d'une démarche de *Rues aux enfants, rues pour tous.* Dans le cadre de ce projet, cofinancé par un fond d'aide au projet de la région Bourgogne-Franche-Comté, Mines de rayons a pu proposer des séances de vélo-école et d'atelier réparation dans les écoles des quartiers (QPPV). »

Lucile Cousin, pour l'association Mines de Rayons.

AUTRES FINANCEMENTS

Adhésion à l'association

Fonctionnement

Une cotisation est demandée aux adhérents. Le montant perçu peut couvrir une partie des frais de fonctionnement des activités, dont la vélo-école. Même si une courte marge est dégagée, elle ne permet pas, en général, de rémunérer les intervenants ou de réaliser d'autres investissements. Les adhésions et les modèles économiques peuvent être très variables d'une association à l'autre. La moyenne du montant de l'adhésion à l'association est de 17 €.

Cas pratique : l'association Txirrind'Ola

À l'Atelier Vélo Txirrind'Ola, les adhésions sont comprises entre 10 et 20 € avec 1 600 adhérents par an. Cela représente une ressource de financement importante pour l'association avec la vente de vélos prêts à rouler.

Entreprises privées et fondations (dont mécénat) : (7 %*)

Fonctionnement

Une entreprise ou une société privée verse une somme d'argent à une association œuvrant pour l'intérêt général, et/ou active sur un sujet précis : sécurité routière, droit des femmes... Les dons peuvent également être perçus par le biais d'une plateforme de financement participatif. Pour encourager le mécénat, faire appel au statut de rescrit fiscal permettant aux entreprises/particuliers de déduire de leurs impôts une partie du don.

Assureurs : (7 %*)

Fonctionnement

Les assureurs peuvent contribuer au financement des vélo-écoles mais sur de faibles montants ou par des dons en nature.

Cas pratiques

- Prévention MAIF peut donner des kits de sécurité (lumières, gilets...),
- La Mutualité Française pour l'action « Je sport de chez moi » (participation forfaitaire de 50€) portée par 5 associations dont Saintes à Vélo,
- Crédit Mutuel, banque d'Olévélo, a soutenu le développement du SRAV par une subvention ponctuelle de 200€.

AUTRES FINANCEMENTS

Certificats d'Économies d'Énergie (CEE)

Fonctionnement

Dispositif introduit par la loi sur l'énergie avec pour objectif de réaliser des économies d'énergie dans divers secteurs dont celui du transport. Ces fonds proviennent des obligés du dispositif, que sont les fournisseurs d'électricité, gaz etc. et les distributeurs de carburant.

Alvéole Plus

Fonctionnement

Financé par le dispositif des CEE, le programme Alvéole Plus a pour ambition d'accélérer la création de places de stationnement vélo et de conseiller et d'accompagner les bénéficiaires éligibles.

Les bénéficiaires éligibles sont :

- les copropriétés privées à usage principale d'habitation,
- les écoles et les établissements d'enseignement,
- les gares et pôles d'intermodalité,
- l'habitat social,
- les espaces et sites publics,
- les espaces pour les livreurs à vélo.

Génération Vélo

Fonctionnement

Soutenu par le ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires et le ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques, Génération Vélo est un programme de financement et d'accompagnement à destination des collectivités.

Il a pour objectif de **développer l'apprentissage du vélo chez les plus jeunes** en soutenant le déploiement du Savoir Rouler à Vélo pour les enfants âgés de 6 à 11 ans.

- **Accompagnement des collectivités** (prise en charge à 100 %) : Les animateurs régionaux de Génération Vélo conseillent les collectivités pour déployer le Savoir Rouler à Vélo et obtenir des financements.
- **Financement des interventions auprès des enfants** (prise en charge à 50 %) : Les interventions réalisées dans le cadre du Savoir Rouler à Vélo peuvent bénéficier d'un financement à hauteur de 50 % par Génération Vélo.
- **Formation des intervenants au Savoir Rouler à Vélo** (prise en charge à 100 %) : Génération Vélo prend en charge le coût de la formation des intervenants du Savoir Rouler à Vélo (intervenants externes ou employés au sein d'une collectivité).

AUTRES FINANCEMENTS

Mon vélo de A à Z

Fonctionnement

Le Programme Mon Vélo de A à Z vise à accompagner 15 000 personnes en situation de précarité énergétique vers la mobilité à vélo. Cet accompagnement "à la carte" permettra d'adapter les prestations et services adaptés à la situation de chaque bénéficiaire.

Les bénéficiaires du programme sont : les personnes en situation de précarité énergétique, notamment les demandeurs d'emploi, travailleurs pauvres, bénéficiaires des minimas sociaux (RSA, AAH), retraités…

Le Programme s'articule autour des axes suivants :

- Axe 1 : Renforcer l'apprentissage et l'accompagnement des personnes en situation de précarité énergétique vers une mobilité à vélo
- Axe 2 : Essaimer les dynamiques d'innovations sociales et territoriales pour généraliser les changements de pratiques
- Axe 3 : Expérimenter des solutions adaptées de services vélos dans une logique d'économie circulaire et d'économie sociale et solidaire

Les vélo-écoles du réseau de la FUB auront ainsi un grand rôle à jouer dans le cadre de ce programme dans la mesure où il concerne leur cœur de métier. Elles pourront accompagner les publics du diagnostic mobilité au choix du vélo utilisé au quotidien en passant bien évidemment par les actions d'apprentissage de la mobilité à vélo.

Le lancement du programme MVAZ est prévu courant 2023 et sera construit notamment en lien étroit avec le réseau des vélo-écoles FUB.

Objectif Employeur Pro-Vélo

Fonctionnement

Objectif Employeur Pro-Vélo (OEPV) est un programme d'accompagnement et de financement d'équipements, de services éducatifs et de services techniques, à destination des salariés du privé et des agents des collectivités. L'employeur prenant part à ce programme s'engage à encourager la mobilité vélo au sein de ses effectifs. Les actions pouvant être financées sont les remises en selle, la conduite aux abords du lieu de travail, la prise en main de vélo à assistance électrique et la formation aux bonnes pratiques et au Code de la route. Le programme finance également des actions en lien avec la mécanique : contrôle technique, entretien et réparation, et atelier mécanique participatif.

Plus d'informations : www.employeurprovelo.fr

Cas pratiques

L'Atelier Vélo Txirrind'Ola s'est inscrit pour pouvoir intervenir sur tous les services mobilité vélo, le contrôle technique et les ateliers mécaniques participatifs. L'association participe également à l'encadrement des réunions de cadrage, pour orienter les employeurs vers les actions pertinentes selon les résultats de leur diagnostic.

AVELO (ADEME)

Fonctionnement

Retrouvez les informations concernant les aides AVELO de l'ADEME à la page 10 dans la rubrique des autres acteurs publics.

AUTRES FINANCEMENTS

PEnD-Aura + (seulement en Auvergne Rhône Alpes)

Fonctionnement

Piloté par l'agence régionale de l'énergie et de l'environnement d'Auvergne-Rhône-Alpes, ce programme vise à développer des solutions de mobilité durable, en particulier pour les personnes modestes. Le vélo y est ciblé avec notamment les vélo-écoles.

Cas pratiques

L'association FIT (Formation Insertion Travail) a participé au programme pour créer et développer deux vélo-écoles situées en Haute Loire et dans la métropole clermontoise, en partenariat avec l'association FUB locale (Vélo-Cité 63)

TIMS - Territoires Inclusion Mobilité & Sobriété (en projet)

Fonctionnement

Le programme PEnD-Aura +, bien que circonscrit à la région Auvergne -Rhône-Alpes, a largement fait ses preuves. Le ministère de la transition écologique a demandé à l'étendre à l'échelle nationale ce qui a été élaboré à travers le programme TIMS porté par les réseaux Mob'In (représentant des associations de mobilité inclusive), CLER et RARE. La réponse du Ministère est attendue dans le premier semestre 2022.

Vélo expresS

Fonctionnement

Financement de remises en selle pour adulte et plus précisément les publics en insertion.

Cas pratiques

La Maison du Vélo Toulouse a pris part au projet Vélo expresS dans une logique de prolongement des formations d'apprentissage et de remise en selle. L'association a choisi de proposer des balades aux personnes ayant déjà été suivies par la vélo-école, ce qui a permis aux participants de bénéficier de davantage d'heures de pratique en ville. Les balades étaient organisées une fois par mois pendant 8 mois et visaient en priorité des personnes en situation de précarité.

Ces balades ont eu pour objectif d'améliorer les capacités individuelles à se déplacer à vélo en autonomie.

Plus d'informations : www.af3v.org

Programme Wimoov

Fonctionnement

les plateformes Wimoov financées par le programme CEE éponyme peuvent proposer des services de vélo-écoles.

AUTRES FINANCEMENTS

Fondations (dépenses d'investissement)

Fondation de France (suivant les thématiques de l'appel à projets annuel)

Fonctionnement

Défi 100% vélo porté par Pignon sur Rue (maison du vélo à Lyon), financé par appel à projets changement de comportement – sport santé / personnes âgées / handicap

Plus d'informations : www.fondationdefrance.org

Définition :

- Financement sur le modèle des "familles à énergie positive" ou "zéro poubelle" par exemple.
- Le projet comprend des sessions d'apprentissage de la mobilité à vélo (3 sessions selon un format de 10 séances) mais également des ateliers mécaniques et la dispense de conseils pour l'usage du vélo au quotidien.

Financeur :

- Fondation de France via l'appel à projet : "la transition écologique ici et ensemble."

Procédure :

- Réponse à appel à projet.

Montant et finance :

- 15 000 € au total pour de la création du projet et production des différents contenus.

Bénéficiaire :

- Les actions étaient premièrement à destination du grand public. Les groupes se sont constitués par le biais des MJC (Maison des jeunes et de la culture) / associations de quartier.

Spécificités :

- En guise de bilan, il a été compliqué de motiver des particuliers sur ce projet.

Norauto

Fonctionnement

Mobilité plus solidaire et plus respectueuse de l'environnement.

Cas pratique

L'association Le Nez au Vent a répondu en 2019 à un appel à projets de la Fondation Norauto pour l'achat d'une flotte de vélos adultes en vue de démarrer les activités de la vélo-école. Le projet a été sélectionné au niveau national et ils ont pu bénéficier d'un financement de 2000 €.
Plus d'informations : fondation.norauto.fr

Fondation Vinci

Fonctionnement

La Fondation encourage les initiatives, au plus près des territoires d'intervention de VINCI en France et en Europe. Elle illustre la volonté du Groupe d'être un partenaire durable des communautés pour lesquelles il bâtit et gère de nombreux ouvrages. Du lien social aux ateliers de réinsertion, la Fondation d'entreprise VINCI pour la Cité soutient l'égalité des chances pour tous.
Plus d'informations : www.fondation-vinci.com

Caisse d'Epargne

Fonctionnement

Financement d'équipement (vélo-cargos)

Cas pratique

L'Atelier Vélo Txirrind'Ola a bénéficié d'un financement de 2469 € auprès du fond de dotations de la Caisse d'Epargne pour l'achat d'un vélo cargo, soit la moitié de la valeur d'achat.

Glossaire

Subventions

Aide financière émanant des pouvoirs publics (État, collectivités locales...), versée à une association ou à une personne morale, dont l'activité est jugée d'intérêt général, sans contrepartie de la part du bénéficiaire. La constitution d'un dossier de demande de subvention est propre à chaque collectivité : statuts de l'association, descriptif des actions, budget, rapports d'activités et financier... en font partie.

Il y a un formulaire unique de demande de subvention pour les associations : le cerfa N°12156*05. Il est conseillé d'utiliser un seul et même dossier de subvention pour les financeurs d'une même action.

L'obtention d'une convention pluriannuelle peut faciliter la constitution d'un projet de vélo-école. Les subventions représentent au maximum 80 % de financements de l'action, il peut donc être pertinent de valoriser le bénévolat en euros dans les budgets (prendre un taux horaire proche du SMIC)

Certaines associations choisissent également de proposer leurs services aux collectivités locales, ce qui génère de l'activité et donne de la visibilité à la structure.

Attention : les subventions octroyées par les collectivités locales peuvent servir de moyen de pression vis-à-vis des plaidoyers pro-vélo et des critiques. Afin d'éviter de fragiliser la structure, il est conseillé d'avoir une association de plaidoyer peu dépendante des subventions et une autre association portée sur d'autres activités.

Appels d'offre

La vélo-école peut répondre à des appels d'offre formulés par les pouvoirs publics, si ces derniers sont en lien avec la promotion/sensibilisation à l'écomobilité ou à la sécurité routière, par exemple. La vélo-école candidate suit le cahier des charges formulé par le commanditaire et entre en concurrence avec d'autres structures publiques ou privées lorsqu'elle propose ses services.

Délégation de service public

Convention liant une personne de droit public et la vélo-école, qui devient responsable du fonctionnement et de la gestion d'un service public, pour la durée déterminée par la convention.

Aides à l'emploi et à l'embauche

dispositifs mis en place par l'État et les partenaires sociaux, afin d'aider les structures à recruter de nouveaux salariés. Ces dispositifs peuvent être mis en place dans le cadre d'une création ou du développement d'une activité.

Appel à manifestation d'intérêt / Appel à projets

Retrouvez le dossier complet de la FUB sur les AMI sur le site de la FUB.

Rémunération à la prestation

Une vélo-école peut facturer ses interventions auprès de particuliers, d'administrations ou d'entreprises : forfait comprenant plusieurs cours, paiement à la séance... La rémunération à la prestation peut être calculée en fonction des coûts réels des activités. Financement d'une action dont le besoin a été exprimé par un client, elle permet d'augmenter la capacité d'auto-financement et de compléter les 20 % manquants des subventions.

Dons et prêts en nature

Qu'il s'agisse de matériel ou d'immobilier, ils permettent de réduire les dépenses d'investissement (en cas de don) ou de fonctionnement (en cas de mise à disposition). Ces dernières sont à la fois de formidables sources d'économies (en soulageant les budgets) tout comme des menaces si le prêt venait à être remis en cause (cela nécessite d'identifier de nouvelles ressources équivalentes).

Mes contacts

Commune :

✉ .....

☎ .....

@ .....

Établissement Public de Coopération Intercommunale :

✉ .....

☎ .....

@ .....

Département :

✉ .....

☎ .....

@ .....

Région :

✉ .....

☎ .....

@ .....

Préfecture :

✉ .....

☎ .....

@ .....

FUB
le vélo au quotidien

CONTACTS :

veloecole@fub.fr

Arthur JANUS - a.janus@fub.fr
Chargé de mission vélo-écoles
Fédération française des Usagers de la Bicyclette

Février 2023. Imprimé sur papier 100 % recyclé. Impression : Parmentier Imprimeur